

LE PETIT POLEYMORIOT

N°54 – Février 2016



INFORMATIONS MUNICIPALES

OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi

14h30-17h30

Mardi

14h30-17h30

Mercredi

Fermé

Jeudi

8h30-10h30

14h30-16h30

Vendredi

14h30-17h30

Samedi

9h00-12h00

04 78 91 90 09

mairie@poleymieux.fr

Boites aux lettres anonymes

Notre factrice, Christine, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Elle sera remplacée par quelqu'un qui ne connaît pas aussi bien qu'elle les habitants de notre commune. Aussi, afin de faciliter le travail du nouveau facteur ou factrice, nous vous remercions de bien vouloir mettre votre nom sur vos boites aux lettres afin d'éviter le risque que votre courrier ne vous soit pas distribué.

Poubelles et cadre de vie

Nous avons la chance d'habiter un beau village, alors soyez gentils de rentrer vos poubelles afin de maintenir la beauté de nos rues ou chemins. Nous comptons sur vous !

Stationnement

Quelques voitures ont été fracturées depuis 2 semaines dans les rues de Poleymieux. Pour ceux qui le peuvent, pensez à rentrer vos véhicules dans vos cours ou jardins et laissez les places à ceux qui habitent des maisons de village.

D'autre part, le stationnement de longue durée n'est pas autorisé sur la voie publique. Les véhicules qui restent stationnés au même endroit pendant plus de 15 jours seront emmenés en fourrière par la gendarmerie.

Luttons contre les chenilles processionnaires

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit. Le cycle biologique de cet insecte est annuel.

Selon l'essence et le type de peuplement, l'intensité des dégâts est variable.

Bien qu'elle représente un risque pour l'homme et les animaux, il faut relativiser et prendre toutes les mesures pour s'en protéger (mesures écologiques, traitement phytosanitaire biologique aérien ou terrestre, traitement phytosanitaire chimique terrestre, lutte mécanique, piégeage, lutte biologique).

ATTENTION ! Quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles.

Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes. Les actions à mettre en œuvre ne dépendent évidemment pas des dates administratives des saisons, mais sont liées au cycle de l'insecte qui peut varier selon les régions et les conditions climatiques.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année. En effet, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, vos arbres seront réinfectés l'année suivante par des papillons pouvant provenir de plusieurs kilomètres. Le papillon mâle peut voler jusqu'à 25 km et le papillon femelle jusqu'à 3 km et de plus les chenilles peuvent rester enfouies dans le sol de quelques jours à 5 années.

Dès l'apparition de chenilles processionnaires sur vos arbres, n'hésitez pas à contacter Pro Service Environnement au 0.800.125.329 (appel gratuit)

VIE ASSOCIATIVE

Le Sou des Ecoles organise une soirée le **samedi 06 février** - Salle C. Pillonel. « Les poleymoriots font du ski ». Menu alpin.

Comité des fêtes : Vide-grenier de printemps **dimanche 20 mars 2016**. Salle C. Pillonel. Bulletin de réservation dans ce numéro et sur l'adresse mail comitedesfetes.poleymieux@gmail.com

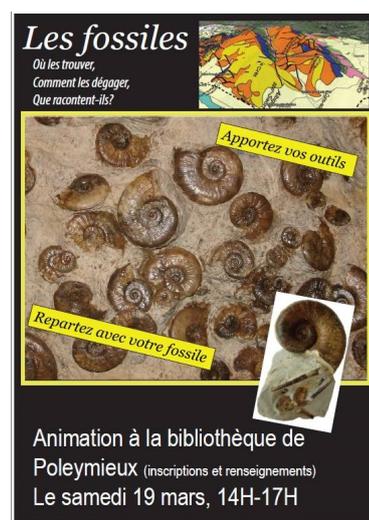
Les amis de la bibliothèque :
Samedi 19 mars de 14h00 à 17h00.

Découverte des " fossiles " et autres trésors enfouis
Dans les terres des Monts d'Or .

Exposition déjà visible dans les 2 vitrines installées par
Vincent Peytel à la bibliothèque.

Rencontre animée par un spécialiste de la fossilisation ,
projection photos, extraction de blocs de terre...Chacun
repartira avec son fossile !

Un pot de l'amitié sera offert.



Initiez-vous aux gestes de premier secours

Après les événements tragiques qui ont marqué la France en 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur a demandé que des **séances d'initiation gratuites de 2 heures, soient organisées sur tout le territoire pendant les quatre week-end du mois de février 2016.**

Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes qui sauvent seront enseignés : **alerter les secours, masser, défibriler, poser un garrot pour traiter les hémorragies.** En fin d'initiation, chaque participant se verra remettre par le formateur et au nom du préfet, une attestation de sensibilisation (attestation non diplômante). **Chaque jour, comme en situation de crise, ces « gestes qui sauvent » ont un rôle majeur :** ils peuvent contribuer à sauver des vies, en stabilisant des blessés pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des services d'urgence.

Dans le Rhône, un programme de 336 sessions d'initiation est proposé dans 41 communes, pendant les week-ends de février, par les acteurs de la sécurité civile : Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS), Croix Rouge, Croix Blanche, ...

Pour le bon déroulement de l'opération, une inscription préalable est obligatoire soit par téléphone, soit par courriel aux coordonnées mentionnées dans le programme, soit par l'intermédiaire de l'application spécifique pour les sessions proposées par les sapeurs pompiers (SDMIS)

Pour en savoir plus : le site internet du ministère <http://www.ilyadesgestesquisauvent.fr>

Voir au dos la liste des communes qui assurent ces formations.

DATES A RETENIR

FEVRIER 2016

06 février : Soirée du sou des écoles – Salle C. Pillonel

MARS 2016

19 mars : Découverte fossiles à la bibliothèque à partir de 14h00

20 mars : Vide-grenier du comité des fêtes – Salle C. Pillonel – 7h00-17h00

Poleymieux est sur Facebook, pensez y pour avoir les informations de dernière minute ou consultez notre site internet : www.poleymieux.fr

Il y a des gestes qui sauvent

Liste des communes qui organisent ces formations autour de nous :

<i>Dates</i>	<i>Communes</i>	<i>Lieu</i>	Horaires Session de 2 h (arrivée souhaitée 15 minutes avant)
<i>Samedi 06 février</i>	ST Cyr au Mont D'or	Caserne de sapeurs-pompiers chemin de la Sapeuraille 69450	08h45 - 10h45 11h00 - 13h00 13h45 - 15h45 16h00 - 18h00
<i>Samedi 06 février</i>	Genay	Caserne de sapeurs-pompiers passage Claudius Barret 69730	08h45 - 10h45 11h00 - 13h00 13h45 - 15h45 16h00 - 18h00
<i>Dimanche 28 février</i>	Quincieux	MJC	09h00 - 11h00 11h00 - 13h00 14h00 - 16h00 16h00 - 18h00

Inscriptions pour une session d'initiation sur www.sdmis.fr/lesgestesquisauvent.html

Merci de transmettre vos articles avant le 20 mars à : lepetitpoleymoriot@gmail.com